

TERRAIN DE TENNIS OUVERT TOUS LES JOURS DE 9H À 23H

POUR RÉSERVER, APPELEZ AU AU 450 583-3307

- Du 15 mai au 1er septembre.
- Doivent être prises au maximum 48 heures à l'avance et minimum de 2 heures l'avance.
- Doivent être prises les vendredis pour le samedi, dimanche et lundi suivants.
- Seront affichées dans le tableau situé sur la bâtisse de la piscine vers 16h30 du lundi au vendredi.
- Pour réserver un terrain en matinée, vous devez téléphoner entre 13h et 16h30 la veille au plus tard.
- Pour toute autre période, téléphonez entre 9h à 12h et 13h à 16h30 du lundi au vendredi.
- Les personnes ayant réservé leur terrain auront priorité.

PROCÉDURES POUR L'OBTENTION D'UNE CLÉ DONNANT ACCÈS AUX TERRAINS DE TENNIS

- Toutes les clés sont numérotées.
- Vous devez remplir une fiche de prêt de clé, à la mairie 581 Marie-Victorin.
- Ces clés ne sont pas accessibles aux non-résidents de Verchères.

COÛT

- **Adulte** : 20\$ pour l'utilisation du terrain + 30\$ de dépôt qui vous sera remis à l'automne au retour de la clé.
- **Étudiant** : 10\$ pour l'utilisation du terrain + 20\$ de dépôt qui vous sera remis à l'automne. (sur présentation de la carte étudiante 16 à 21 ans inclusivement)

Éclairage du terrain : Les lumières du terrain de tennis s'allument et s'éteignent AUTOMATIQUEMENT.

